

PERMANENCE VACCINATION ANTI-GRIPPALE

**Maison de Santé
Argentat**
7, rue Emmanuel Berl



Du 1^{er} octobre au 30 novembre

Les lundis	de 18 h 15 à 18 h 45
Les mardis	de 14 h 00 à 15 h 00
Les mercredis	de 16 h 30 à 17 h 00
Les jeudis	de 10 h 00 à 11 h 00
Les vendredis	de 18 h 15 à 18 h 45



Ne pas oublier :

La carte vitale

Le bon de prise en charge éventuel

Le vaccin (à retirer auprès de votre pharmacien habituel)